

nitrite d'amyle et à la nitro-glycérine. Plus lents à se produire, ils sont aussi plus persistants. La dose du remède ne doit pas être assez forte pour donner lieu à un effet physiologique marqué.

Sur dix-sept cas traités au moyen de cet agent, trois n'ont pas été du tout améliorés, un a donné un résultat douteux, quatre ont été quelque peu soulagés et neuf considérablement améliorés. Le Dr Law en vient aux conclusions suivantes (*Weekly Med. Review*): 1° Le nitrite de soude ne convient pas aux cas dans lesquels les bromures sont efficaces. 2° Les cas où les bromures sont mal supportés s'amélioreront probablement sous l'influence du nitrite. 3° Quand les bromures ne produisent plus les effets désirés, ou quand il se développe du bromisme, il est bon de remplacer le composé de brome par le nitrite de soude. 4° Celui-ci est principalement utile dans les cas où les convulsions sont légères et se montrent surtout la nuit. On peut ajouter que, se basant sur l'action physiologique du remède, on est justifiable de l'adapter aux cas d'épilepsie caractérisés par l'anémie cérébrale, comme dans le vertige ou petit mal.

Des expériences récentes, faites par le Dr Mathew Hay, d'Edimbourg, et publiées dans le *Practitioner*, démontrent les bons effets du nitrite de soude dans l'angine de poitrine.

Injectons hypodermiques d'eau distillée.—Le Dr Landouzy (*Médecin praticien*) assure qu'il a pu, chez un nombre déjà assez considérable de malades atteints de phthisie, de bronchite, de pleurésie, arrêter les quintes de toux en injectant dans le tissu cellulaire des parois thoraciques, tantôt de l'eau distillée simple, tantôt de l'eau distillée additionnée de quelques gouttes d'eau de laurier-cerise.

La dose employée est le contenu d'une seringue de Pravaz. Lorsque le malade se plaint de douleurs thoraciques, c'est au voisinage des points douloureux que l'on pratique l'injection. Dans le cas de phthisie laryngée il faut opérer sur les côtés du larynx.

Acide borique (ACIDE BORACIQUE).—Les propriétés antiseptiques de l'acide borique semblent avoir été mieux étudiées depuis quelque temps. A l'heure qu'il est, un certain nombre d'observateurs le regardent comme un désinfectant et un antiputride égal à l'acide phénique et l'emploient dans plupart des cas auxquels convient celui-ci :

Le Dr George Thin, de Londres, avait recommandé l'acide borique contre les sueurs fétides des pieds. Il l'employait, soit en solution dans laquelle on fait tremper les chaussettes et les bas, soit en onguent, soit en glycérolé dont on enduit les pieds. En même temps l'acide était mis à l'épreuve dans le service de chirurgie d'un grand nombre d'hôpitaux, et l'on en a obtenu des résultats très satisfaisants. Dans une lettre adressée au *Medical Record*, de New-York, le Dr W. T. Parker rapportait, l'an dernier, les succès remportés à l'hôpital de Charing Cross au moyen des pansements au glycérolé d'acide borique. "Les cas les plus désespérés, disait-il, ont été traités à l'acide borique, et toujours avec succès. Il n'y a pas ici de danger d'intoxication comme dans le cas de l'acide phénique et de l'iodoforme. Les plaies se nettoient rapidement et se cicatrisent promptement aussi. En solution, l'acide borique rend des services dans la vaginite, l'otorrhée, etc."

Le Dr H. Leliard, chirurgien du *Cumberland Infirmary*, a aussi